

Grandson, le 24 août 2021

**Convocation au Conseil Intercommunal
de l'Arrondissement scolaire de Grandson**

Cérémonie d'installation des autorités

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil intercommunal de l'Arrondissement scolaire de Grandson est convoqué pour le

Mercredi 1^{er} septembre à 20h00 à Montagny-près-Yverdon (Salle du Conseil)

Ordre du jour

1^{ère} partie, par le préfet :

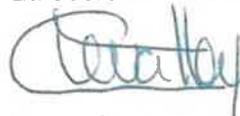
1. Appel des délégué.e.s annoncé.e.s
2. Assermentation du Conseil intercommunal
3. Election du président / de la présidente du Conseil intercommunal
4. Election du / de la secrétaire du Conseil intercommunal
5. Election du Comité de direction
6. Assermentation du Comité de direction
7. Election du président / de la présidente du Comité de direction
8. Adoption du procès-verbal d'installation

2^e partie, par le président / la présidente du conseil intercommunal :

9. Election du vice-président /de la vice-présidente du Conseil intercommunal
10. Election des scrutateurs / scrutatrices et des scrutateurs /scrutatrices suppléant.e.s
11. Nomination de la commission de gestion
12. Divers

Au plaisir de vous y rencontrer.

La secrétaire du Comité de Direction

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Laura Chevalley', is written over a faint blue line.

Laura Chevalley

**Procès-verbal de la séance d'installation du Conseil de
l'Association Scolaire Intercommunale de Grandson et Environs
du Mercredi 1^{er} septembre à 20h00 à Montagny-près-Yverdon**

Cette assemblée a été convoquée avec l'ordre du jour suivant:

1^{ère} partie, sous la présidence du Préfet :

1. Appel des délégué.e.s annoncé.e.s
2. Assermentation du Conseil Intercommunal
3. Election du président / de la présidente du Conseil Intercommunal
4. Election du / de la secrétaire du Conseil Intercommunal
5. Election du Comité de direction
6. Assermentation du Comité de direction
7. Election du président / de la présidente du Comité de direction
8. Adoption du procès-verbal d'installation

2^{ème} partie, sous la présidence du président / de la présidente du Conseil Intercommunal :

9. Election du vice-président /de la vice-présidente du Conseil intercommunal
10. Election des scrutateurs / scrutatrices et des scrutateurs /scrutatrices suppléant.e.s
11. Nomination de la commission de gestion
12. Divers

M. le Préfet, Fabrice De Icco, ouvre la séance à 20h00 en souhaitant la bienvenue des délégué.e.s à cette cérémonie d'installation des autorités intercommunales.

1. Appel des délégué.e.s annoncé.e.s

M. le Préfet procède à l'appel.

Sont excusés et seront assermentés à la prochaine séance du Conseil Intercommunal:

Commune de Giez: **Mme Lobsiger Lucie**

Commune de de Grandson: **Mme Jaccard Gaspar Laetitia**

Commune de Tévenon: **Mmes Duvoisin Aline et Tharin Lucie**

Commune de Valeyres-sous-Montagny: **M. Egger Kim**

2. Assermentation du Conseil Intercommunal

M. le Préfet rappelle que le Mandat de délégué.e dure toute la législature sauf révocation ou démission. Il rappelle que selon l'art. 16 de la « loi sur les communes », les autorités des associations doivent être assermentées et installées avant le 30 septembre de cette année et qu'elles pourront valablement fonctionner dès la fin de cette cérémonie. Charge aux comités entrant et sortant de s'organiser pour assurer la transition.

M. le Préfet donne lecture du serment. Les délégué.e.s des communes présents ce soir sont assermentés et installés en tant que membres du Conseil Intercommunal pour toute la législature qui s'étend du 01.07.2021 au 30.06.2026.

Il rappelle que les délégué.e.s excusés seront assermentés lors de la prochaine assemblée.

3. Election du président / de la présidente du Conseil Intercommunal

Est élu, tacitement, président du Conseil Intercommunal, M. Rodrigues Bruno de la commune d'Orges, pour une durée d'une année.

4. Election du / de la secrétaire du Conseil Intercommunal

Est élue, tacitement, secrétaire du Conseil Intercommunal, Mme Tharin Lucie de la commune de Tévenon, pour toute la durée de la législature 2021/2026.

5. Election du Comité de direction

Sont élus, tacitement, au Comité de direction de l'ASIGE :

- Mme Robba Marie-Christine de la commune de Vugelles-la-Mothe
- M. Di Franco Francesco de la commune de Grandson
- M. Gagnebin Fabien de la commune de Champagne
- M. Romero David de la commune de Concise
- M. Willenegger Serge de la commune d'Onnens

6. Assermentation du Comité de direction

M. le Préfet donne lecture du serment. Les 5 membres du Comité de direction élus, sont assermentés pour toute la législature 2021/2026.

7. Election du président / de la présidente du Comité de direction

M. Di Franco Francesco de la commune de Grandson est élu tacitement en tant que Président du Comité de direction.

8. Adoption du procès-verbal d'installation

Le procès verbal d'installation est adopté à l'unanimité.

M. le Préfet cède la place à M. le Président, B. Rodrigues pour la 2ème partie de cette séance d'assermentation.

9. Election du vice-président /de la vice-présidente du Conseil Intercommunal

Est élue tacitement vice-présidente du Conseil Intercommunal, **Mme Décoppet Delani** de la commune de Grandson.

10. Election des scrutateurs / scrutatrices et des scrutateurs /scrutatrices suppléant.e.s

Sont élues tacitement scrutatrices:

- Mme **Luenberger Dominga** de la commune de Montagny-près-Yverdon
- Mme **Röthlisberger Khadija** de la commune de Tévenon

Sont élus tacitement scrutateurs suppléants:

- M. **Därendinger Claude** de la commune de Corcelles-près-Concise
- M. **David Cédric** de la commune d'Onnens

11. Nomination de la commission de gestion

Sont élus tacitement à la commission de gestion:

- Mme **Beuret Léa** de la commune de Vugelles-la-Mothe
- M. **Jeanneret Joël** de la commune de Concise
- M. **Nussbaumer Cédric** de la commune de Fontaines-sur-Grandson
- M. **Palmieri Pietro** de la commune de Provence
- M. **Terrettaz Vincent** de la commune de Grandson

Sont élus tacitement membres suppléants à la commission de gestion:

- Mme **Santini-Brand Rebecca** de la commune de Fiez
- M. **Cornaz Hervé** de la commune de Grandson

12. Divers et propositions individuelles

M. F. Di Franco remercie l'assemblée pour sa confiance. Il donne la date de prochaine assemblée soit mercredi 06.10.21 à 19h30 et c'est la commune de Provence qui se propose pour l'accueillir.

M. J. Jeanneret trouve dommage que la convocation pour cette soirée soit parvenue tard aux délégué.e.s soit une semaine avant la séance.

M. F. Di Franco rappelle que la date pour cette séance était annoncée déjà lors de la dernière assemblée du 17.06.21 mais qu'effectivement, la convocation n'a pas pu être envoyée plus tôt. Il promet que le Codir veillera à respecter les délais dans le futur.

La parole n'est plus demandée. M. le Président, B. Rodrigues, lève la séance à 20h45.

Le Président



Bruno Rodrigues

La Secrétaire par intérim



Khadija Röthlisberger

